

Mémoire

**La gestion forestière de demain; un défi humain
pour la plus grande région forestière du Québec**
*Éduquer, sensibiliser et informer, la clé du succès de toute action
pour une gestion durable de nos ressources forestières.*

Présenté à

**LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR LA GESTION DE LA FORÊT PUBLIQUE
QUÉBÉCOISE.**

Par

Association forestière du Saguenay –Lac-Saint-Jean

Mai 2004

PRÉAMBULE

«Dans un monde en évolution constante, l'éducation vise à donner au plus grand nombre de groupes possible et le plus rapidement possible les informations, les connaissances et les compétences professionnelles dont ils ont besoin. Dans une démocratie, seule une société instruite et informée est capable de produire des décideurs qui considèrent l'harmonie entre les hommes et les forêts comme une priorité du développement durable. À cet égard, les meilleures pratiques sont en usage dans un certain nombre de pays qui accordent un grande importance aux services de vulgarisation, et s'en servent pour améliorer les relations publiques dans le secteur forestier . En Norvège, en 1958, un institut a été créé pour diffuser des informations et fournir un information complémentaire à tous les groupes de parties prenantes (Institut des services de vulgarisation forestiers) (...) .En Suède, l'Office national des forêts a mis en œuvre une campagne de grande envergure, gigantesque, même, pour un pays de cette taille, lancée sous le thème DES FORÊTS PLUS VERTES (...) a touchée plus de 100 000 personnes....Rien qu'en 2001, 13 500 enseignants et 123 500 élèves ont participé.
(....)

- 1.La recherche et l'éducation forestières devraient être mises en tête des priorités des politiques de tous les pays qui s'efforcent de promouvoir la gestion forestière durable.
2. La recherche et l'éducation forestières devraient bénéficier d'un appui durable du secteur public... »

Petrov, A.P., Recteur de l'Institut russe de l'enseignement forestier continu, Par la recherche et l'éducation forestières, aller vers l'harmonie entre les gens et la forêt,XII Congrès forestier mondial, Actes du Congrès C-Des Gens en Harmonie, pp 34-35

UN PREMIER DÉFI, SE COMPRENDRE

*Les bases du régime forestier ont été modifiées en 1986. De plus, le régime forestier a fait l'objet d'un examen global et de profondes modifications y ont été apportées en 2001. Toutefois, on a constaté qu'elles ne sont pas suffisantes pour rassurer la population sur l'ensemble de la gestion forestière. (**Document d'information sur la gestion de la forêt publique pour l'usage de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. NOVEMBRE 2003**)*

Au cours des deux dernières décennies, le portrait du Québec forestier a beaucoup changé. Le régime forestier a été modifié, les droits et obligations des utilisateurs aussi. Nous avons acquis plus de connaissance sur nos écosystèmes, leurs dynamiques et notre interrelation avec le milieu. Le Québec forestier a pris le tournant vers le développement durable, visant à harmoniser les notions de maintien des avantages écologiques à celles des retombées socio-économiques.

Parallèlement, les Québécois et les Québécoises veulent être entendus par l'État sur les choix de gestion forestière. Or, cette participation exige une meilleure information car les gens conscients des enjeux agissent plus efficacement. Pourtant, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a réduit considérablement ses activités d'information et d'éducation forestière populaire depuis 1990 et admet dans son bilan du régime forestier actuel qu'il **y a des lacunes et des faiblesses importantes en ce qui concerne l'information et la consultation de la population.**

D'ailleurs, l'intention générale du régime forestier est de gérer et d'aménager le milieu forestier dans le meilleur intérêt public, c'est-à-dire conformément aux besoins, aux valeurs et aux aspirations des générations actuelles et futures.

Comment faire cet arrimage lorsque nous entendons encore dans les écoles du Québec : **COUPER UN ARBRE C'EST CRIMINEL**

LE DEUXIÈME DÉFI, LA MAIN-D'ŒUVRE

Bien qu'elle soit enracinée aux quatre coins du territoire, à l'exception des grandes villes-centre, l'industrie forestière se dépeuple petit à petit. À l'ère de la mondialisation et du développement durable, la moyenne d'âge de ses travailleurs est de 50 ans. Les entreprises prévoient renouveler cinquante pour cent (50%) de leur main-d'œuvre d'ici 2015. Autre phénomène inquiétant, selon le Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries du bois de sciage : «Le nombre d'étudiants du niveau secondaire en affûtage, en classement du bois et en sciage est passé de 297, en 1998-1999 à 95 en 2003. Cette désaffectation est la même dans les cégeps et les universités du Québec avec 872 diplômés sur 3 020 places disponibles». Force est de constater que nos établissements d'enseignement ne parviennent pas à recruter suffisamment de jeunes pour constituer la relève dont le Québec des régions aura besoin.

Plusieurs phénomènes peuvent expliquer ce désintéressement. Selon M. Normand Bélanger du Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier : «*La foresterie a une image négative, c'est presque devenu criminel de couper un arbre. Les jeunes se tournent donc vers d'autres secteurs*».

UNE SOLUTION : ÉDQUER-INFORMER-SENSIBILISER

« Pour promouvoir une éthique de vie durable, chacun devra réviser ses valeurs et modifier ses comportements. La société doit promouvoir des principes conformes à la nouvelle éthique et décourager les attitudes qui lui sont contraires. L'information doit être diffusée grâce à des moyens éducatifs aussi variés que possible, qui contribueront à la compréhension des actions et politiques requises pour garantir la survie et le bien être de l'humanité. » Extrait du rapport « Sauver la Planète » (6^o principe) (Union mondiale pour la nature)

Une des solutions réside dans notre bon sens collectif : «C'est à se parler qu'on se comprend», voilà une vérité que nous répétaient constamment nos parents. Toutefois, la prémisses à toute bonne communication est le transfert des connaissances. Il faut, dès aujourd'hui, prendre les mesures nécessaires pour que les Québécois et les Québécoises puissent comprendre et s'approprier les enjeux reliés aux activités forestières.

Le Québec doit se doter d'une «*culture forestière* » afin que les citoyens et les citoyennes comprennent la dynamique forestière et l'impact des activités humaines. Des stratégies éducatives couvrant l'ensemble de la province nous emmèneront à résoudre diverses problématiques quant à la gestion forestière :

1. Dichotomie de perception entre le Québec des régions et le Québec urbain ;
2. Sentiment d'appartenance face au patrimoine forestier et à sa gestion ;
3. Intérêt des jeunes à participer à un projet collectif : LA GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS.

Recommandations

1.

Que le Ministère des Ressources naturelles, de la faune et des Parcs et la Conférence régionale des élus poursuivent la négociation **de l'Entente spécifique de régionalisation sur un Service éducatif sur l'importance de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement**. Cette entente a comme objectif d'éduquer, d'informer et de sensibiliser les jeunes, les intervenants(tes) régionaux et la population en général à l'importance de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement. Elle veut aussi augmenter les connaissances de la population sur l'aménagement et l'environnement forestier afin qu'elle puisse comprendre les enjeux forestiers et l'importance sociale et économique de la forêt. Elle vise aussi la consolidation d'un organisme (**l'Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean**) dont la mission de sensibilisation, d'éducation et d'information est reconnue par le milieu.

2.

Que le Gouvernement du Québec appuie le groupe de travail ad hoc sur l'éducation forestière, initié par le Conseil de l'industrie forestière du Québec, qui s'est donné comme mandat de développer une véritable culture forestière au Québec.

DES ACTEURS IMPORTANTS

Qui doit prendre le pôle de l'éducation forestière au Québec ? L'industrie? Le Gouvernement ?

La forêt nous enrichit collectivement, elle a été et demeurera toujours un moteur de développement, essentiel pour le Québec et vital pour les régions. Donc, tous ceux qui en retirent des bénéfices devraient être impliqués dans le développement d'une culture forestière au Québec.

La foresterie québécoise a connu de vastes chantiers et différentes politiques, il est temps de bâtir ensemble un **chantier humain**, afin de s'assurer que les enjeux réels sont compris.

Le Québec ne part pas de zéro en cette matière. Les associations forestières régionales sont établies, supportées et reconnues par le milieu; elles ont la crédibilité nécessaire pour bien informer la population, assurer sa compréhension et ainsi accroître sa participation dans la gestion des forêts. Elles viennent ainsi pallier le vide laissé par le retrait progressif du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs dans ce secteur d'activités.

Il importe que les **activités d'éducation, de sensibilisation et d'information soient régionalisées**, afin que ces dernières correspondent aux réalités des citoyens et citoyennes de chacune des régions du Québec. Tout en respectant des grands principes éducatifs, si nous voulons créer une véritable culture forestière, il faut que les messages livrés aient une couleur régionale. **Il n'y a pas meilleur message que celui où l'on se reconnaît.**

L'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** veut être reconnue comme étant l'organisme privilégié d'information, de vulgarisation et d'éducation forestière populaire sur le territoire du Saguenay -Lac-St-Jean/Chibougamau-Chapais.

L'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** est encouragée et supportée par les partenaires du milieu (secteur privé) et par le gouvernement (secteur public). Par son impartialité dans les dossiers forestiers et la grande diversité de ses membres, elle constitue un réseau à privilégier pour que les intervenants de milieux différents et d'intérêts divergents partagent leurs connaissances et leurs préoccupations.

Son conseil d'administration regroupe des représentants de différents secteurs d'activités reliées au milieu forestier (gouvernement, industrie, forêt privée, autochtone, Hydro-Québec, SOPFEU, les établissements d'enseignement...). Cette grande diversité est garante de sa neutralité.

CONCLUSION

En résumé, les solutions existent, il s'agit de centrer nos actions et d'assurer à l'éducation forestière une place importante et durable dans le virage que se donnera l'État québécois pour bâtir le Québec de demain. L'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** désire être considérée comme un acteur majeur dans l'information, la vulgarisation et l'éducation forestière, lesquelles constituent des préalables dans la mise en place d'une gestion participative, transparente et durable de nos forêts québécoises.

Il est donc vital que le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs prévoit des moyens pour maintenir son implication et faciliter le financement des services d'information, de vulgarisation et d'éducation forestière populaire de l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean**

Bref portrait de L'Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean

Un slogan : **Éduquer... c'est se donner les moyens de changer**

Parce qu'elle a gardé depuis 1942 son dynamisme, malgré plusieurs périodes difficiles, qu'elle a su tisser des liens de confiance avec des partenaires qui croient à ses objectifs, à ses idées ainsi qu'à l'importance de la concertation régionale et de l'éducation, l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** a su relever **le défi de l'information et de l'éducation populaire depuis plus de 60 ans.**

Autonome, l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** est un organisme privé sans but lucratif ayant pour mission de vulgariser l'information et d'éduquer la population sur les grands enjeux du domaine forestier québécois.

Ce qui fait sa force et explique sa réussite jusqu'à maintenant, ce sont ses centaines de membres et ses multiples collaborateurs. Provenant de différents milieux et secteurs d'activités, ces membres et ces collaborateurs croient tous à l'importance de cette mission au point d'y investir temps, énergie et argent.

Des activités d'éducation, de sensibilisation et d'information

Pour remplir adéquatement sa mission, L'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** organise et développe différentes activités d'éducation et de sensibilisation en partenariat avec leurs membres et plusieurs autres organismes régionaux :

- ✓ Son **congrès annuel rassemble plus de 300 intervenants** qui s'intéressent au milieu forestier. Il s'agit d'excellents lieux de discussions et d'échanges sur des thèmes forestiers souvent avant-gardistes.
- ✓ La tenue de différents **colloques forestiers** et la présentation de **conférences d'information** d'où il se dégage des positions régionales intéressantes, contribuant ainsi aux débats sur les grands enjeux forestiers.
- ✓ Partenaire privilégié du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs lors du **Mois de l'arbre et des forêts**, elle chapeaute les 90 activités régionales, la distribution de plants forestiers. Elle organise la distribution des plants du Programme Mon arbre à moi avec les municipalités de la région. Elle organise plusieurs activités et assure la diffusion d'information auprès des médias locaux et régionaux.(cahier spécial 106 000 exemplaires, tournée médias...)
- ✓ Présente dans le milieu scolaire, elle offre aux élèves une initiation au milieu forestier conformément aux objectifs éducatifs des ministères de l'Éducation et des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.(environ **7 000 jeunes par année**)
- ✓ Elle tient un **kiosque «La forêt, d'hier à aujourd'hui»** , durant tout l'été sur le site historique de Val Jalbert
- ✓ Elle coordonne la **Campagne de récupération** des arbres de Noël
- ✓ Elle possède un outil spécifique lui permettant de diffuser de l'information auprès de ses membres (**Revue À l'Arbre**).
- ✓ Elle supervise des cours de formation d'ouvriers sylvicoles spécialisés
- ✓ Elle est connue et **reconnue par les médias** locaux et régionaux (articles de fond, entrevues radiophoniques, etc.)

Donc, depuis de nombreuses années l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean**:

- ✓ développe et met en place des activités de sensibilisation à l'aménagement durable des forêts;
- ✓ informe l'ensemble des intervenants du milieu forestier;
- ✓ joue un rôle d'agent de liaison entre la population et les différents intervenants du milieu forestier et entre les intervenants eux-mêmes;
- ✓ améliore la procédure d'information notamment au chapitre de la promotion des événements et de la vulgarisation des contenus techniques;

L'industrie forestière, les différentes instances gouvernementales dont le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, les institutions de formation et d'éducation, le milieu municipal, les organisations fauniques et récréotouristiques, les organismes de développement ainsi que la population du **Saguenay - Lac-St-Jean** croient à l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** et lui ont donné la crédibilité pour mener à bien sa mission.

L'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** reconnaît l'importance de se positionner solidement en prenant la place qui lui revient en tant qu'organisme d'éducation et d'information au sein de l'ensemble de la population régionale afin de répondre à leurs intérêts communs et particuliers.

Il ne fait nul doute que l'**Association forestière Saguenay - Lac-St-Jean** entend continuer dans le même sens pour les années à venir, mais pour ce faire, elle devra pouvoir compter sur l'appui de tous ses partenaires, y compris le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

Les collaborateurs de l'Association forestière Saguenay – Lac-St-Jean

Le simple fait d'imaginer un projet donne l'énergie pour faire en sorte que des gens s'y intéressent, le mettent en œuvre et lorsqu'on y croît, il se réalise.

Membres corporatifs (½ cent/m.cube)

Abitibi Consolidated inc.
Les Chantiers Chibougamau Ltée
Barette-Chapais Ltée
Scierie Girard inc.
Louisiana Pacific Ltd
Multiforêt inc.
Syndicat des producteurs de bois SLSJ
E. Tremblay et fils Ltée
Scierie Saguenay Ltée
Les scieries du Lac-St-Jean inc.
Produits forestiers Bowater
Scierie Gauthier Ltée
Produits forestiers Petit-Paris
Scierie Thomas-Louis Tremblay Inc.
JM Girard Inc.
La Scierie Martel
Scierie Gaston Morin Inc.

Membres souscripteurs

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
Coopérative forestière Sainte-Rose
Commission scolaire de la Baie James
Société sylvicole de Mistassini Ltée
Municipalité de Rivière-Éternité
Municipalité de Saint-Ludger de Milot
Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Ville de Roberval
Municipalité de Saint-Prime
Ville de Dolbeau-Mistassini
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Chicoutimi
Municipalité de Labrecque
Vêtements de travail Meilleur Inc
Municipalité de Girardville
Lavoie et Beaudry Inc.
Les Pétroles M.J. Inc

Forêts Habitées LaSim Inc.
Hydro-Québec

Mois de l'arbre et des forêts

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
Municipalité d'Hébertville

Campagne de l'arbre de Noël

Syndicat des producteurs de bois SLSJ
Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs
CJPM –TV
M.R.C Lac-St-Jean-Est
M.R.C. Maria Chapdelaine
Ville de Saguenay
M.R.C. du Fjord-du-Saguenay
M.R.C. Domaine-du-Roy
Gazon Savard

Animation forestière

Ministère des Ressources naturelles de la Faune et des Parcs du Québec
Conférence régionale des élus de la Baie-James
Conférence régionale des élus du Saguenay - Lac-St-Jean
MRC du Fjord-du-Saguenay

Pour une ERE solidaire

Ville de Saguenay

La forêt d'hier à aujourd'hui

Conseil de l'industrie forestière (section Saguenay – Lac-St-Jean)

Ormes d'Amérique

MRC du Fjord-du-Saguenay
Ville de Saguenay